

CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Messines

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue lundi 3 août 2016 à 19h00 à la salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue principale à Messines.

Sont présents :

M. Ronald Cross, maire
M. Marcel St-Jacques, conseiller
M. Charles Rondeau, conseiller
M. Éric Galipeau, conseiller,
M. Daniel Quenneville, conseiller
Mme Francine Jolivette, conseillère

M. Jim Smith, Directeur général et secrétaire-trésorier

Absence motivée :

M. Denis Bonhomme, conseiller et maire substitut

Présence dans la salle : Une (1) personne.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire Ronald Cross, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R1608-188

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point varia ouvert;

Ordre du jour

0 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- 0.1 Moment de réflexion
- 0.2 Ouverture de la session
- 0.3 Adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 6 juillet 2016
- 0.5 Suivi au procès-verbal
- 0.6 Période de question

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 CONSEIL MUNICIPAL

- 110-01 ABVLBS – Contribution financière pour la pose de bâches de jute pour contrôler la myriophylle - lac Blue Sea
- 110-02 Avis de motion – Règlement 2016-325
- 110-03 Avis de motion – Règlement 2016-326
- 110-04 Complexe sportif – Autorisation d'achat et d'installation d'un abri de jardin avec toit rigide
- 110-05 Facture Deveau avocats – Autorisation de paiement
- 110-06 Affiche municipale – Soumission

- 110-07 Demande de cession – 57 rue Principale
- 110-08 Ville de Gracefield – Demande de résolution d'appui – Installation tour cellulaire
- 110-09 Facture Garage Hubert – Autorisation de paiement
- 110-10 Les Industries Galipeau – Autorisation de paiement

130 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- 130-01 Présentation des comptes dus au 29 juillet 2016
- 130-02 Présentation des comptes payés au 29 juillet 2016
- 130-03 Présentation des salaires payés par dépôt direct
- 130-04 Rapport du dg des dépenses engagées au 29 juillet 2016
- 130-05 Caisse populaire – Relevé de compte au 29 juillet 2016
- 130-06 État des activités financières- Suivi du budget 2016

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 200 Compte rendu – Comité du 14 juillet 2016
- 200-01 Achat de matériel éducatif de prévention
- 200-02 Démission – Simon Lachapelle

300 TRANSPORT

- 320-01 Reconfiguration intersection ch. Boileau et ch. Lac à Larche
- 320-02 Adjudication contrat - réfection du chemin de la Montagne

400 ENVIRONNEMENT

500 COMITÉ DE LA FAMILLE ET/OU DES AÎNÉS

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

700 COMMUNICATION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET LA BIBLIOTHÈQUE

800 CORRESPONDANCE OFFICIELLE REÇUE

- 800-01 Réponse du MTQ – Correctif chemin de Blue Sea
- 800-02 Confirmation réception du MTQ – Acquisition parcelle Entrée Nord
- 800-03 Approbation MAMROT – Règlement 2013-323
- 800-04 Bureau du Premier ministre – Accusé de réception-Résolution R1606-137
- 800-05 Appui du Lac Ste-Marie au maintien du poste d'inspecteur MRC
- 800-06 Demande de l'APLC au ministère – Gestion des castors

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

- 1000-1 Période de questions

1100 LEVÉE DE LA SESSION

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAUX

R1608-189

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2016

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau

Appuyée par Éric Galipeau,

Il est résolu à l'unanimité

D'ADOPTER ce procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE

CONSEIL MUNICIPAL

R1608-190

ASSOCIATION DU BASSIN VERSANT DU LAC BLUE SEA (ABVLBS) – CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LA POSE DE BÂCHES DE JUTE POUR CONTRÔLER LA MYRIOPHYLLE DANS LE LAC BLUE SEA

CONSIDÉRANT QUE l'ABVLBS a mandaté l'organisme l'ABV des 7 afin de faire une caractérisation et de délimiter les herbiers de myriophylle à épi du lac Blue Sea dans le but d'identifier des moyens pour empêcher sa propagation;

CONSIDÉRANT QU'en conclusion de son rapport, datant du mois de novembre 2015, l'ABV des 7 recommande un certain nombre de solutions, comme mesure de gestion afin de contrôler la prolifération du myriophylle à épie dans le lac Blue Sea, dont la pose de toile de jute;

CONSIDÉRANT QUE dans le rapport de l'ABV des 7 ont retrouve un tableau qui identifie les surfaces en m² des herbiers de myriophylle à épi monospécifiques au lac Blue Sea en 2015 et que l'ABVLBS a retenu le secteur de la rampe de mise à l'eau publique de la municipalité de Messines, identifié par le numéro 38 pour la pose de toile de jute;

CONSIDÉRANT QUE l'ABVLBS est d'avis que le secteur identifié par le numéro 38 est un secteur potentiellement à risque compte tenu du nombre de bateau qui utilise la rampe de mise à l'eau municipale;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de novembre 2015 de l'ABV des 7 et de la demande d'aide financière de l'ABVLBS, le conseil endosse le projet de pose de toile de jute dans le secteur identifié sur carte par le numéro 38.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition d'Éric Galipeau,

Appuyée par Marcel St-Jacques,

Il est résolu à l'unanimité

QUE le conseil appui l'ABVLBS dans son projet de pose de toile de jute dans le lac Blue Sea et par ce fait même autorise une aide financière de l'ordre de 15 750.00\$, somme payable après à la pose de la jute et sur réception des pièces justificatives.

QUE les deniers nécessaires à la présente aide financière proviennent des sommes non engagées au poste budgétaire 01-21000.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1608-191

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2016-325 MODIFIANT UNE DISPOSITION DU RÈGLEMENT 2011-288, RÈGLEMENT PORTANT SUR « CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX »

Avis de motion est donné par le conseiller Charles Rondeau, qu'à une assemblée subséquente, il sera déposé pour approbation un règlement modifiant une disposition du règlement n°2011-288 « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux»

R1608-192

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2016-326 POUR ÉDICTER LES NORMES APPLICABLES AUX EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE MESSINES – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

Avis de motion est donné par le conseiller Marcel St-Jacques, qu'à une assemblée subséquente, il sera déposé pour approbation un règlement pour édicter les normes applicables aux employés de la municipalité de messines – code d'éthique et de déontologie en matière municipale

R1608-193

AUTORISATION D'ACHAT ET D'INSTALLATION D'UN ABRI DE JARDIN AU COMPLEXE SPORTIF

Sur une proposition d'Éric Galipeau,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'AUTORISER l'achat et l'installation d'un abri de jardin pour l'aire de jeux de pétanque et de palet du complexe sportif d'une valeur de 1 400.00 \$ en plus des taxes applicables **et de plus autorise** l'achat des matériaux nécessaires à son installation.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1608-194

AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE #398784 DE LA FIRME DEVEAU, AVOCATS

Sur une proposition de Daniel Quenneville,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le paiement de la facture 398784 au montant de 608.34\$ taxes incluses, pour services professionnels rendus.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1608-195

AFFICHE MUNICIPALE - SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE suite à l'achat d'un concept graphique (99 designs), le Conseil souhaite procéder à la fabrication de panneaux de bienvenue;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu deux prix de deux différents fournisseurs pour la fabrication des panneaux de la nouvelle affiche (Imprimak : 3 850.00\$ et Promo Concept Maki : 4 903.00\$, en plus des taxes applicables);

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu unanimement

D'AUTORISER l'octroi d'un contrat à l'entreprise Imprimak de Maniwaki pour la fabrication de deux panneaux de bienvenue, pour la somme de 3 850.00\$, en plus des taxes applicables (prix pour panneaux, structure de montage non comprise).

Détails des panneaux : Panneaux de bienvenue de grandeur finale de 12' x 16', imprimés sur vinyle Oracal 3651 et laminés avec Oraguard 210, installé sur Alupanel 6mm, découpé comme la forme du concept graphique fournie par la Municipalité.

Note au procès-verbal : la conseillère madame Francine Jolivette demande à ce que soit inscrit sur ce point qu'elle exprime sa dissidence.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1608-196

DEMANDE DE CESSIION – 57 RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean Lafrance et madame Sylvie Beauregard copropriétaires (ci-après appelés les demandeurs), du lot 5 204 396 (anciennement le restaurant Saumure), demandent au conseil de lui céder une parcelle de terrain, propriété de la Municipalité, contigüe à leur lot;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs déclarent que lors de la réforme cadastrale une bande de terrain a été retranchée de leur lot et assimilée au lot contigüe appartenant à la Municipalité et par conséquent, rendant leur champ d'épuration non conforme à la marge de recul, en ce qui a trait à la ligne de limite de terrain;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est favorable à ce que le dossier soit régularisé.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le transfert de titre d'une parcelle de terrain tel que suit à savoir :

Description de la parcelle de terrain à céder : En se servant du certificat de piquetage portant le numéro 14M-416, tel que préparé par Ghislain Auclair, arpenteur-géomètre, de la firme Groupe AGBR.SAT de Maniwaki. En prolongeant la ligne de lot identifiée par la mesure 7,05 vers l'est, jusqu'à la ligne d'emprise de la rue Principale. La parcelle de terrain à céder se retrouve délimitée sous une forme irrégulière dont un côté est borné par la nouvelle ligne au nord, par la ligne de la rue Principale à l'est, par la mesure 28,42 au sud et 9,12 à l'ouest.

QUE la présente session se fasse à titre gratuite, sous-seing privé, pour ensuite faire l'objet d'un nouveau cadastre en regroupant la parcelle cédée et le lot 5 204396.

QUE les demandeurs s'engagent à défrayer tous les frais d'arpentage, d'enregistrement et de notaire dans ce dossier.

QUE le maire, monsieur Ronald Cross et le directeur général, monsieur Jim Smith soient autorisés à représenter les intérêts de la Municipalité dans ce dossier et par conséquent autorise ces derniers de signer au nom de la Municipalité tous documents nécessaires.

ADOPTÉE

R1608-197

APPUI À LA VILLE DE GRACEFIELD DANS LEUR DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE TOUR CELLULAIRE AU CHEMIN MONTFORT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Messines a reçu, par la résolution 2016-07-361, une demande d'appui de la ville de Gracefield dans le cadre d'une requête à Bell Alliant pour l'installation d'une tour cellulaire au chemin Montfort;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est convaincu de l'importance d'offrir de nos jours, une couverture cellulaire complète tant pour les communications régulières que pour toute situation d'urgence.

EN CONSÉQUENCE,
Sur une proposition d'Éric Galipeau,
Appuyée par Daniel Quenneville,
Il est résolu à l'unanimité

D'APPUYER la ville de Gracefield dans leur requête auprès de Bell Alliant pour l'installation d'une tour cellulaire au chemin Montfort ;

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à la ville de Gracefield ainsi qu'à la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE

R1608-198

AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE #111977 DU GARAGE HUBERT AUTO

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Daniel Quenneville,
Il est résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le paiement de la facture #111977 au montant de 11 593.53\$ en plus des taxes applicables, pour réparations effectuées sur l'unité 09-110.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1608-199

AUTORISATION POUR PAIEMENT DE LA FACTURE DES INDUSTRIES GALIPEAU

Sur une proposition de Daniel Quenneville,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D’AUTORISER le paiement de la facture de l’entreprise Les Industries Galipeau de Messines, pour des travaux de réparations et soudure effectués pour le compte du service des travaux publics, soit d’un montant de 42.24\$, en plus des taxes applicables

N° FACTURE	MONTANT FACTURÉ (taxes incluses)
6468	48.56\$
TOTAL	48.56\$

Note au procès-verbal 1: Le conseiller monsieur Éric Galipeau s’est retiré lors des délibérations et de la prise de décision de la présente résolution en raison d’un potentiel ou d’une apparence de conflit d’intérêts (M. André Galipeau, propriétaire des Industries Galipeau est le frère du conseiller E. Galipeau) et ce, en conformité avec le règlement 2011- 288, règlement portant sur le code d’éthique et de déontologie des élus municipaux.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

R1608-200

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES DUS AU 29 JUILLET 2016

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes dus a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,
Sur une proposition Charles Rondeau,
Appuyée par Daniel Quenneville,
Il est résolu à l’unanimité

D’ADOPTER le rapport des comptes dus au 29 juillet 2016, tel que déposé et par conséquent d’autoriser leur paiement, pour la somme de 115 680.58\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1608-201

POUR ACCEPTER LA LISTE DES COMPTES PAYÉS AU 29 JUILLET 2016

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés par chèques et par prélèvements électroniques a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,
Sur une proposition Charles Rondeau,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l’unanimité

D’ADOPTER la liste des comptes payés tel que déposée pour la période du 29 juin 2016 au 29 juillet 2016, pour la somme de 161 988.87\$,

Détail des comptes payés :

NOMBRE	DESCRIPTION	MONTANT
20	Chèques fournisseurs émis	89 725.82\$
28	Prélèvements électroniques	72 263.05\$
	TOTAL :	161 988.87 \$

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1608-202

POUR ACCEPTER LA LISTE DES SALAIRES PAYÉS PAR DÉPÔT DIRECT

CONSIDÉRANT QUE la liste des salaires payés par dépôt direct a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,
Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l’unanimité

D’ADOPTER la liste des salaires payés par dépôt direct pour la période du 29 juin 2016 au 29 juillet 2016, dont celle-ci représente la somme de 52 581.77\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1608-203

RAPPORT DU DG DES DÉPENSES ENGAGÉES AU 29 JUILLET 2016

CONSIDÉRANT QU’en vertu du règlement N° 256-2006, le Directeur général/Secrétaire trésorier a le pouvoir d’autoriser des dépenses et de passer des contrats;

CONSIDÉRANT QUE le rapport des dépenses du Directeur général/Secrétaire trésorier a été transmis aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,
Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l’unanimité

D’ADOPTER le rapport des dépenses engagées par le directeur général et secrétaire trésorier tel que déposé, pour la période du 29 juin 2016 au 29 juillet 2016, dont celui-ci représente une somme de 6 764.24\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

R1608-204

SERVICE INCENDIE- ACHAT DE MATÉRIEL ÉDUCATIF POUR DISTRIBUER AUX ENFANTS LORS DE LA SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

CONSIDÉRANT QUE le chef pompier propose, pour une 4^e année consécutive, l'achat de matériel éducatif pour la prévention et ce pour les enfants d'âge préscolaire et scolaire;

CONSIDÉRANT QUE la distribution du matériel constitue en un bon outil de sensibilisation des jeunes du territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE dans son rapport n° CSPL-SI-2016-07-14, les membres du comité recommandent au conseil d'adopter une résolution concernant l'achat de matériel de prévention incendie pour distribuer aux enfants lors de la semaine de prévention des incendies qui se tiendra du 9 au 15 octobre 2016;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition Daniel Quenneville,

Appuyée par Charles Rondeau

Il est résolu à l'unanimité

DE PROCÉDER à la commande et à l'achat de matériel de prévention auprès des Éditions Petite mine au montant de 330.00\$ en plus des taxes ainsi que des autres frais applicables. Ce matériel sera distribué durant la semaine de prévention incendie en octobre prochain, aux élèves de l'école Ste-Croix de Messines ainsi qu'aux enfants qui fréquentent les garderies en milieu familial sur notre territoire.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1608-205

SERVICE INCENDIE- DÉMISSION DU POMPIER MONSIEUR SIMON LACHAPELLE

CONSIDÉRANT le courriel reçu de Monsieur Simon Lachapelle, pompier volontaire, à l'effet qu'il quitte la région et par le fait même désirait nous informer de son départ auprès de la brigade incendie de Messines;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sécurité publique local recommande au Conseil municipal, suite à sa rencontre tenue le 14 juillet 2016, d'autoriser l'acceptation de la démission de monsieur Simon Lachapelle;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Daniel Quenneville,

Appuyée par Charles Rondeau,

Il est résolu à l'unanimité

QUE ce conseil accepte la démission de Monsieur Simon Lachapelle à titre de pompier volontaire en date du 11 juillet 2016 et que de sincères remerciements lui soient adressés pour les services rendus à la Municipalité durant les trois (3) dernières années.

ADOPTÉE

R1608-206

PROJET DE REHAUSSEMENT DE L'ASSIETTE DU CHEMIN LAC-À-LARCHE ET INTERSECTION DU CHEMIN DES BOULEAUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait déposé une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2016-2017 ;

CONSIDÉRANT QUE dans une missive provenant de la ministre de la justice et député de Gatineau madame Stéphanie Vallée, celle-ci confirme au nom du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, le versement d'une aide financière de l'ordre de 32 435\$, pour le projet en titre ;

CONSIDÉRANT QUE le service du Génie Municipal de la MRCVG a fait une évaluation des travaux.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition d'Éric Galipeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le directeur général d'entreprendre des travaux pour le projet mentionné en titre et par conséquent autorise une dépense pour la somme maximale de 32 435\$, incluant les taxes applicables

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de mandater le service de Génie Municipal de la MRCVG pour effectuer le suivi technique du projet.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1608-207

ADJUDICATION CONTRAT RÉFECTION DU CHEMIN DE LA MONTAGNE – PROJET/APPEL D'OFFRES N° : MES-1504

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le site de la SEAO (numéro de référence : 997890) et ce, conformément aux dispositions applicables relatives au régime général concernant l'adjudication des contrats municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal (PV) de l'ouverture de soumission pour l'appel d'offres MES-1504 fait mention de cinq soumissions déposées par cinq différentes entreprises, et dont copie du PV fait partie intégrante de la présente résolution ;

CONSIDÉRANT QUE dans son analyse des soumissions reçues le service du génie municipal de la MRC Vallée-de-la-Gatineau (représentant technique pour le compte de la Municipalité dans ce dossier) recommande à la municipalité de Messines d'accepter la soumission de l'entreprise D. Heafey et fils ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition d'Éric Galipeau
Appuyée par Daniel Quenneville,
Il est résolu à l'unanimité

D'OCTROYER un contrat à l'entreprise D. Heafey et fils, 65, rue Masebo, Maniwaki, (Québec), J9E-3A9, conformément aux dispositions applicables en vertu des documents d'appel d'offres n° : MES-1504, pour la somme de 280 457.10\$ (en plus des taxes applicables).

IL est également résolu d'autoriser la dépense afin de mandater le service de génie municipal de la MRC Vallée-de-la-Gatineau pour faire le suivi technique lors de la réalisation des travaux.

QUE les deniers nécessaires à la réalisation des travaux proviennent des sommes disponibles dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et du seuil minimal d'investissement par la municipalité, dont la contribution de la Municipalité proviendra de son surplus non affecté.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

LEVÉE DE LA RÉUNION

R1608-208

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de Daniel Quenneville,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

De lever l'assemblée régulière à 19 :30

ADOPTÉE

Ronald Cross
Maire

Jim Smith
Directeur général